

18 juil. — Arrêté No 420/MEF/CR portant concession de pensions aux ayants-cause de M. Ahlinangan Kodjo.....	523
18 juil. — Arrêté No 421/MEF/CR portant concession d'une pension de retraite à M. N'Tare K. Akakpo	523
18 juil. — Arrêté No 423/MEF/CR portant concession de pensions aux ayants-cause de M. Akakpovi Kangnivi.	523
MINISTERE DE L'EQUIPEMENT, DES MINES, DES POSTES ET TELECOMMUNICATIONS	
1985	
3 juil. — Arrêté No 28/MEMPT/DGMG/BNRM ouvrant enquête de commodo et incommodo concernant l'ouverture d'un dépôt d'hydrocarbures à la nouvelle gare routière sise à Akodésséwa — Lomé Est par la société Togo et Shel.	523
3 juil. — Arrêté No 30/MEMPT/DGMG/BNRM ouvrant enquête de commodo et incommodo concernant l'ouverture d'un dépôt d'hydrocarbures à Agoé-Nyivié (Démakpoè), préfecture du Golfe, par El Hadj Issa Halirou sur son propre terrain	524
3 juil. — Arrêté n° 31/MEMPT/DGMG/BNRM ouvrant enquête de commodo et incommodo concernant l'ouverture d'un dépôt d'hydrocarbures à Lomé, Tokoin Centre Dogbéavou, près du Trésor, sur l'immeuble de M. Nikoué Kouétévi par la Société togolaise des pétroles BP.	524

PARTIE NON OFFICIELLE

AVIS, COMMUNICATIONS ET ANNONCES

Avis d'appel d'offres (RENOVATION DE L'HOTEL LE BENIN ET L'HOTEL DE LA PAIX A LOME).....	524
Avis nécrologiques.	524
Avis de perte de titres fonciers.	526

PARTIE OFFICIELLE

ACTES DU GOUVERNEMENT DE LA REPUBLIQUE TOGOLAISE

LOIS, ORDONNANCES, DECRETS, ARRETES ET DECISIONS

ARRETES ET DECISIONS

MINISTERE DE L'INTERIEUR

ARRETE No 71/INT-APA du 19 juillet 1985 portant création d'un centre d'état-civil dans la Préfecture de Doufelgou

LE MINISTRE DE L'INTERIEUR,

Vu l'article 21 de la constitution;
Vu le décret No 67-114 du 18 mai 1967 portant attributions du ministre de l'intérieur et réorganisant le ministère de l'intérieur ;

Vu le décret No 62-89 du 2 juillet 1962 portant réorganisation de l'état-civil au Togo ;

Vu l'arrêté No 384-54-APA du 21 mai 1954 sur l'état-civil et les textes modificatifs subséquents ;

Vu l'arrêté No 90-INT du 8 décembre 1962 portant réorganisation des centres d'état-civil notamment dans la préfecture de Doufelgou ;
Sur proposition du préfet de Doufelgou,

Arrête :

Article premier — Il est créé dans la préfecture de Doufelgou un centre d'état-civil dénommé centre de Kirgah.

Ce centre a son siège à Kirgah et groupe les villages de Kirgah, Koulinté et les fermes environnantes.

Art. 2 — Le Préfet de Doufelgou est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui prendra effet à compter de la date de signature et sera publié et communiqué partout où besoin sera.

Lomé, le 19 juillet 1985

K. D. LACLE

Intérim

Arrêté n° 75/INT/SG/GPFM du 26.7.85 — M. Gado Souleymane, Préfet de Vo est chargé, cumulativement avec ses fonctions actuelles, de l'intérim à la tête de la Préfecture de Yoto.

MINISTERE DU TRAVAIL ET DE LA FONCTION PUBLIQUE

Promotions

Arrêté n° 1059/MTFP du 9.7.85 — M. Mensah Alemawo Anani, n° mle 000246-G infirmier d'Etat principal 3e échelon du cadre du personnel médical et technique de la santé publique est promu au grade d'infirmier de classe exceptionnelle à compter du 1er janvier 1981.

Arrêté n° 1060/MTFP du 9.7.85 — Mme Mensah Séna Abrah épouse Bolouvi, n° mle 005281-K, attachée d'administration de 2e classe 4e échelon, du cadre interministériel des fonctionnaires de l'administration générale, est promu au grade supérieur de son corps dans les conditions suivantes :

14.7.81 — attachée d'administration de 2e cl. 4e éch.

4.7 au 4.9.83 — congé sans solde

5.9.83 — reprise de service (A.C. 1 an 11 mois 20 j)

15.9.83 — attachée d'administration de 1re classe 1er échelon (A.C. épuisée).

Admissions

Arrêté n° 1061/MTFP du 9.7.85 — Mlle Agba Abra Badawenam, n° mle 025384-J, dactylographe permanente de 5e catégorie échelle D, titulaire du certificat d'aptitude professionnelle (CAP-option: employé de bureau) session de juin 1978 et qui a réuni cinq années d'ancienneté dans l'administration, est nommée dans le cadre interministériel des fonctionnaires de l'administration générale en qualité d'adjoint adminis-